

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 2 avril 2021

RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DE VACCINATION DANS LA SEINE-MARITIME : L'ÉTAT SOUHAITE PROGRAMMER L'OUVERTURE DÈS LE 8 AVRIL DE DEUX NOUVEAUX CENTRES DE GRANDE CAPACITÉ A ROUEN ET DIEPPE

L'accélération de la vaccination au mois d'avril se traduit dans la Seine-Maritime par le doublement du nombre d'injections dans les centres de proximité et par l'ouverture de centres de vaccination de grande capacité, fruits d'une transformation progressive de centres locaux déjà existants. En plus de celui Havre, qui ouvrira le 6 avril, le Préfet de la Seine-Maritime et le Directeur général de l'ARS Normandie ont décidé de l'ouverture dès le 8 avril des centres de grande capacité de Rouen et de Dieppe, en lien avec les collectivités concernées.

Ces nouveaux centres, mis en œuvre par les professionnels de santé hospitaliers et libéraux, avec l'appui du SDIS et en lien avec les collectivités locales, monteront en puissance progressivement jusqu'à l'été en fonction des approvisionnements, qui doublent en avril et augmenteront encore par la suite.

À Rouen, l'ouverture procède d'un regroupement des centres de vaccination de Saint-Julien et de Bois-Guillaume. Installé au Kindarena, mis à disposition par la Métropole Rouen Normandie, il sera porté par le CHU et fonctionnera grâce à l'implication des professionnels de santé hospitaliers, des médecins et infirmiers libéraux, des étudiants en santé, du SDIS 76 et d'associations de protection civile.

À Dieppe, le centre est issu du déménagement depuis le site de l'hôpital. Il continuera d'être porté par le CH de Dieppe, dans les locaux de la maison des sports, mise à disposition par la collectivité. Des professionnels de santé du CH de Dieppe, des médecins et infirmiers libéraux, des médecins retraités du territoire, des étudiants en santé constitueront l'équipe de ce nouveau centre.

Ouverts dans un premier temps du lundi au samedi à Rouen et 7 jours sur 7 à Dieppe, ils accueilleront, sur prise de rendez-vous, les personnes âgées de 70 ans et plus, les personnes âgées de plus de 50 à 54 ans présentant des risques de forme grave de Covid-19, les personnes présentant une pathologie à très haut risque de forme grave quel que soit leur âge, et les professionnels de la santé et du médico-social, les aides à domicile et les pompiers.

Pour prendre RDV, plusieurs possibilités seront ouvertes :

. sur internet : en se rendant sur le site www.sante.fr ou sur le site [de l'ARS Normandie](#) en sélectionnant le centre correspondant, il sera possible d'accéder à la plateforme de rendez-vous en ligne dédiée

. par téléphone au 02 79 46 11 56, numéro régional accessible de 8h à 18h, du lundi au vendredi, ou au 0 800 009 110, numéro national vert accessible de 6h à 22h 7/7.

Dans un premier temps, seules les premières injections y seront effectuées, ce qui permettra une montée en charge progressive de ces centres.

Les personnes ayant déjà reçu leur première injection dans un des centres existants :

- A Rouen : à Bois-Guillaume et à Saint-Julien
- A Dieppe : au Centre Hospitalier

recevront leur seconde injection dans ces mêmes centres (qui ne réaliseront plus que les rendez-vous de 2nde injection déjà pris).